

## Le lexique du Petit Forestier – 3

Le rendez-vous du Petit Forestier de la rentrée 2019, **après la lettre B**, vous propose d'explorer les lettres C et D de l'alphabet de la forêt.

Tout connaître des termes techniques qui vous permettront de dialoguer avec plus de facilités avec les professionnels du secteur!

- Cadastre : registre public où figurent les limites des parcelles. Chaque parcelle est numérotée. Les noms et les coordonnées du ou des propriétaires y sont également inscrits. Ce document permet le calcul de la taxe foncière.
  
- Cépée : ensemble de brins issus de rejets.

Chaque brin représente un arbre. Les brins repoussent suite à une exploitation sur une ancienne souche. Les cèpes sont souvent observables sous le châtaignier qui rejette facilement.

- > Chablis : arbre déraciné sous un impact climatique. Souvent des chablis se forment suite à des vents importants.
- > Classe de diamètre : utilisée lors des comptages en forêts, les classes de diamètres servent à répartir les arbres suivant leurs grosseurs (diamètre). L'outil utilisé est le compas forestier.

Les classes de diamètres vont de 5cm en 5cm, comme le montre la photographie. Ainsi, une fois qu'une parcelle a été comptée, nous obtenons à



titre d'exemple :

- 5 arbres de 30cm
- 10 arbres de 35cm
- 23 arbres de 40cm
- 31 arbres de 45cm
- 21 arbres de 50cm

Cloisement d'exploitation : sert au passage d'engins forestiers lors d'une exploitation de bois. Un couloir est défini. Il sera systématiquement emprunté par les engins. Ce qui évitera, par exemple, un

tassement du sol sur la totalité de la parcelle. Une équidistance entre chaque cloisonnement est définie pour faciliter l'exploitation. Ex : équidistance de 18m entre chaque couloir.

- > Compas forestier : outil de mesure servant à calculer le diamètre d'un arbre.

Cet outil est couramment utilisé par les gestionnaires de forêts pour compter le nombre d'arbres dans un peuplement forestier. Pour chaque arbre compté, le diamètre de celui-ci est mesuré. Cette méthode d'estimation est l'inventaire pied à pied.



- > Coupe d'amélioration : désignation de certains arbres d'un peuplement qui seront exploités dans le but de favoriser les arbres restants de la parcelle. Une coupe d'amélioration peut également être appelée éclaircie.

- > Débardage : activité indispensable pour fournir les usines en bois. le débardage s'effectue souvent à l'aide d'un porteur forestier ou d'un débusqueur.



Cette activité consiste à sortir les bois fraîchement abattus par les bûcherons de la parcelle jusqu'au lieu de stockage bord de route ou de chemin. Une fois le débardage terminé, les camions viendront charger les bois pour les transporter à la scierie.

Dégagement : cette activité s'effectue sur des peuplements forestiers jeunes (plantations de moins de 10 ans). Le but est de supprimer la végétation concurrente à un jeune plant forestier. La végétation concurrente est souvent la ronce, la fougère, le genêt. Une fois cette végétation détruite, le plant peut se développer correctement. Cette activité est indispensable pour les plantations comme celle du pin maritime ou du douglas.

- > Dépressage : activité qui intervient quand dans un jeune peuplement, les arbres sont trop denses pour pousser correctement. Pour réduire le nombre d'arbres, nous allons sélectionner les meilleures tiges d'avenir et abattre les autres. Le dépressage équivaut à une éclaircie. Toutefois, la seule différence est que les bois abattus lors d'un dépressage ne sont pas commercialisés (souvent encore de trop petit diamètre). Le dépressage est classé en travaux sylvicoles.

Écrit par **Pierre-Louis Fayet**